



Revue de presse



Dimanche 10 Avril 2022



[Le ministre des Finances délègue sa signature](#)

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya a décidé de s'alléger. Selon l'arrêté du 27 Rajab 1443 correspondant au 28 février 2022, paru au Journal officiel N°22, le ministre des Finances a décidé de déléguer sa signature à Noureddine Khaldi, directeur général des douanes, à Djamel Kheznadji, directeur général du Domaine national, et Abdelkrim Bouzred, directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat.



[Huile de soja : Des conditions pour bénéficier de la compensation](#)

Les opérateurs activant dans la domaine de la transformation de l'huile de soja sont tenus d'assurer leur activité au moyen de la production locale, avant la fin de l'année en cours, pour pouvoir continuer à bénéficier de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n° 22. Il s'agit de l'arrêté signé le 16 mars dernier par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, fixant les modalités d'application de l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'huile brute de soja et des graines de soja, destinées à la production de l'huile alimentaire raffinée ordinaire.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Le Président Tebboune préside dimanche une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres consacrée au suivi de la situation et aux prévisions de production des céréales, la mise en œuvre du programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela, le taux de suivi du projet de Phosphate et à d'autres dossiers, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Nouvelle grille indiciaire: publication de deux décrets présidentiels au JO

Les décrets présidentiels portant la nouvelle grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, ainsi que celui fixant les modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires de postes supérieurs dans les institutions et administrations publiques ont été publiés au dernier numéro du Journal officiel.



INDICE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 2021 : L'Algérie tire son épingle du jeu

L'Algérie fait partie des rares pays à tirer son épingle du jeu en termes de disponibilité des produits alimentaires de large consommation. C'est ce qu'a révélé le magazine britannique The Economist, qui vient de publier l'Indice de sécurité alimentaire pour l'année 2021, affirmant que l'Algérie occupe une place appréciable – le 54e rang mondial – suivie de la Tunisie, du Maroc et de l'Égypte qui, eux, occupent respectivement les 55e, 57e et 62e places. Malgré le net recul de cet indice dans le monde, notre pays a maintenu son rang avec, précise le magazine The Economist, “l'accessibilité à la nourriture”, “sa disponibilité”, “sa qualité” et “les ressources naturelles pour l'obtenir”



LA NOUVELLE INSTITUTION FINANCIERE LES PROJETS DE LOGEMENT TOUTES FORMULES CONFONDUES : La Banque de l'habitat opérationnelle en novembre

La banque dédiée au financement des projets d'habitat sera lancée le 1er novembre prochain. C'est ce qu'a annoncé jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.



LA COSOB A PUBLIÉ SON RAPPORT ANNUEL 2021 : Le recours au marché financier reste limité

La capitalisation boursière représente moins de 0,5% du PIB en 2021, fait remarquer la Cosob. Ces chiffres renseignent sur la contribution insignifiante de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie



RÉVISION DU POINT INDICIAIRE : Veillée d'armes pour la Confédération des syndicats

Si pour l'instant, aucune réponse effective n'a été apportée, le CSA n'exclut aucune option. "Pour le moment, nous n'avons rien décidé mais toutes les éventualités sont à discuter", soutient son président Boualem Amoura. La publication du décret portant le nouveau point indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires a suscité de vives réactions de la part des premiers concernés, les travailleurs et leurs représentants syndicaux. **Dire que la déception est la première impression ressentie relève de l'euphémisme tant les attentes étaient grandes après l'épisode de la révision de l'IRG.** Réunis dans la soirée de vendredi dernier via l'application Zoom, pour réagir à cette situation, les membres de la Confédération des syndicats algériens (CSA) ont décidé de se retrouver demain, lundi, pour apporter une réponse à ces augmentations.

Ces dernières qualifiées d’“insignifiantes” par Boualem Amoura, le coordinateur du CSA depuis le 12 mars dernier, sont au cœur d’une colère qui ne fait que monter. Notre interlocuteur tient à rappeler que la Confédération, qui réunit 14 syndicats de différents secteurs (finances, santé, éducation, formation professionnelle, postes et télécommunication), a relancé son dossier d’enregistrement après l’adoption de la loi n°90-14 du 2 juin 1990 relative aux modalités d’exercice du droit syndical, qui est en attente d’homologation.

“La réunion de demain devra également apporter une réponse à notre exclusion par le gouvernement du dialogue et des décisions qu’il prend alors que la présidence prône le dialogue”, affirme Boualem Amoura, qui précise : “Nous n’avons pas été associés ni dans le dossier de l’IRG ni dans celui du point indiciaire.” Notre interlocuteur évoque aussi la surprise des travailleurs lorsqu’ils ont appris la valeur de ces augmentations brutes, alors que le chef de l’État avait parlé d’améliorer leur pouvoir d’achat. “50 points ne représentent rien du tout. Ils représentent entre 2 000 et 6 000 DA et un maximum de 7 200 DA pour les plus anciens”. Des augmentations soumises aux retenues, rappelle-t-il avec une pensée émue pour les plus défavorisés, à l’image des travailleurs des corps communs. “Que peut faire un travailleur avec une augmentation de 1500 DA, le prix d’un kilo de raisins secs ?”, s’interroge encore le coordinateur de la CSA. “Je peux dire qu’on est déçus de cette décision qui ne va pas dans le sens de l’amélioration du pouvoir d’achat des travailleurs algériens. Ces augmentations sont vite absorbées par l’inflation et la hausse vertigineuse de tous les produits de consommation et des services”, souligne-t-il.

Si pour l’instant, aucune réponse effective n’a été apportée, la CSA n’exclut aucune option. “Pour le moment, nous n’avons rien décidé mais toutes les éventualités sont à discuter”, soutient Boualem Amoura, qui évoque d’aller vers des alliances conjoncturelles sur le pouvoir d’achat. “Nous pouvons nous allier avec tous les syndicats de tous les secteurs, y compris l’UGTA pour réagir ensemble à cette mascarade”, avertit-il en rappelant que le pouvoir d’achat concerne tous les travailleurs qui n’espèrent plus rien de ce gouvernement. “Les travailleurs ne croient plus en rien. Il y avait une lueur d’espoir dans le dossier de la réduction de l’IRG, cependant, ils ont été déçus, même chose pour la révision du point indiciaire, alors que nous nous avons demandé la révision de sa valeur.” À moins de trois semaines du 1er mai, les choses peuvent encore évoluer



RETARD DANS LE VERSEMENT DE LA REVALORISATION DES PENSIONS : LE SYNDICAT DES RETRAITÉS DÉNONCE

Dans un communiqué au vitriol, le chargé de l’organique de l’Organisation syndicale des retraités algériens (Osra), non encore enregistrée, Bachir Hakem, interpelle les hauts responsables algériens sur le mépris réservé aux retraités par les pouvoirs publics au moment où le pouvoir d’achat accuse une chute vertigineuse. “Nous sommes à quelques jours du mois de mai 2022 et la revalorisation des pensions de retraite, prévue à partir du mois de mai 2021,

n'est toujours pas versée", s'emporte Bachir Hakem, en s'interrogeant sur le mutisme des autorités, alors que l'Osra ne cesse de dénoncer cet état de fait depuis une année : "Personne n'ose en parler, ni le chef du gouvernement, ni le ministre du Travail, ni même les élus de l'APN (...).

Les responsables ne veulent pas appliquer les lois de la République." Rappelant l'article 09 de la loi du 24 mars 1999 modifiant l'article 43 la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relatif à la retraite qui stipule que "les pensions et allocations de retraite sont revalorisées avec effet rétroactif au 1er mai de chaque année", le responsable de l'Osra s'inquiète du retard accusé dans le versement de la revalorisation 2021 et du silence du ministre du Travail et du conseil d'administration de la CNR et de la FNTR, alors que la revalorisation du 1er mai 2022 se profile. "L'Osra est en train de contenir le mécontentement des retraités à qui on refuse les droits aux revalorisations des pensions et à la constitution d'un syndicat", s'indigne encore Bachir Hakem, qui se demande si on ne pousse pas volontairement vers le pourrissement : "Veut-on obliger les retraités à manifester ?" Le chargé de l'organique de l'Osra tire la sonnette d'alarme sur la situation de précarité des retraités, frappés de plein fouet par la chute inédite du pouvoir d'achat, et avertit que cette catégorie de personnes aura besoin, cette fois, de "beaucoup plus que les miettes" que le conseil d'administration de la CNR propose chaque année à "cette tranche de travailleurs aujourd'hui inactifs, mais encore vivants". L'Osra, qui continue de réclamer son récépissé d'enregistrement en tant que syndicat autonome et d'appeler au respect des droits des retraités, attendra jusqu'au 1er mai les explications des autorités sur le non-versement de la revalorisation de 2021 et les taux que le conseil d'administration proposera pour l'année 2022.

"Nous tiendrons le conseil national et prendrons les décisions en espérant que les autres syndicats ne se tairont pas pour préserver les droits des retraités", souligne encore Bachir Hakem, par ailleurs coordinateur des syndicats des pays arabes des retraités de l'UIS des pensionnés et retraités affiliés à la FSM. En janvier dernier, l'organisation autonome des retraités avait dû ajourner son conseil national en raison de la flambée des contaminations à la Covid-19. Prévus pour la fin du mois de janvier, la réunion devait notamment examiner les actions à entreprendre pour répondre "au mépris" des pouvoirs publics à l'endroit de l'Osra, particulièrement de la part du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui, avait expliqué le secrétaire général de l'Osra, Ahmed Badaoui, n'avait pas répondu aux correspondances portant sur le non-versement de la revalorisation des pensions de retraite au titre de l'année 2021 et le refus de la délivrance du récépissé d'enregistrement de l'Osra.

S'indignant de la non-application du nouveau barème de l'IRG pour les retraités, le bureau national avait notamment appelé les responsables à revoir leur politique vis-à-vis de cette catégorie sociale, notamment les écarts de salaire entre les pensionnés de cette caisse (des retraites) et leurs collègues des autres caisses. **"Aujourd'hui près de deux millions de retraités n'ont pas bénéficié du barème de l'IRG** et, demain, plus de 3 200 000 pensionnés ne profiteront pas des augmentations de salaire ni de la révision du point indiciaire", avait déploré Ahmed Badaoui. Dans son communiqué, le secrétaire général de l'Osra avait également appelé les adhérents à la retenue jusqu'au prochain conseil national et exhorté le ministre du Travail à répondre aux doléances soulevées par les retraités.

L'ÉDITO : Le ressenti et le chiffre brut

Le décret portant révision à la hausse du point indiciaire, considéré comme une des variables calculant la rémunération des fonctionnaires, vient d'être publié au Journal officiel. Il vient renforcer une précédente disposition se rapportant à la baisse des niveaux de l'IRG appliqué aux salaires ; deux mesures, l'une comme l'autre, destinées à améliorer un pouvoir de vivre en perpétuelle érosion. Les petites et moyennes bourses vivent particulièrement mal cette contraction importante de leur pouvoir d'achat. L'économie nationale a clôturé le mois de février dernier avec une inflation de 7,6% en glissement annuel et une évolution de 9% de l'Indice des prix à la consommation, selon les données de l'ONS. Cette situation de pression inflationniste, alimentée à la fois par des facteurs endogènes et exogènes, ne fait qu'alimenter à son tour cette dégradation ininterrompue du pouvoir d'achat des Algériens.

Source d'une fièvre inflationniste qui ne retombe pas, la hausse des prix des produits alimentaires – agricoles et industriels – grève grandement la trésorerie des ménages, surtout lorsque l'on sait que les dépenses alimentaires, du transport et de la communication totalisent 76,4% de la consommation des ménages. Additionnées aux loyers, ces dépenses ne laissent plus aucune marge de manœuvre aux ménages, dont le reste à vivre se réduit ainsi comme peau de chagrin, une fois les dépenses contraintes payées. Ce pourquoi, quand il s'agit d'inflation et de pouvoir d'achat, le ressenti dépasse souvent la réalité des statistiques brutes que fournissent les organismes publics. Le pouvoir d'achat se calcule sur la base de deux variables essentielles, à savoir l'évolution des revenus et l'augmentation des prix. Pendant que les salaires étaient en berne, ces dernières années, l'Indice des prix à la consommation évoluait à la hausse, ce qui explique plus clairement le choc de pouvoir de vivre des ménages.

Le portefeuille des Algériens le ressent plutôt à la baisse. Malgré les concessions faites aux salariés, contenues dans la loi de finances 2022, le gros problème des prix persiste et appelle à des mesures à la hauteur des variations ressenties. La régulation des marchés continue à faire défaut – en témoigne le rallye des prix durant ce mois de Ramadhan en dépit d'une offre satisfaisante –, tout comme la lutte contre l'informel qui, de prime abord, participe à alimenter les anticipations inflationnistes et fausse la formation des prix



RAPPORT ANNUEL 2021 DE LA COSOB Bourse d'Alger : le bilan est squelettique

La Bourse d'Alger est dans un état rachitique. Le bilan est squelettique. Au 31 décembre 2021, quatre titres de capital seulement sont cotés : EGH El Aurassi, Saidal, Alliance Assurances et Biopharm. C'est ce qui ressort du rapport annuel 2021 publié par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob). Le compartiment des PME de la Bourse d'Alger compte une seule entreprise cotée depuis le 12 décembre 2018, en l'occurrence la société AOM Invest, admise avec inscription directe suite au placement de 10% de son capital auprès d'investisseurs institutionnels. Hormis les augmentations de capital au profit de ses actionnaires historiques, le titre AOM Invest n'a enregistré aucune transaction sur des actions anciennes. Le marché des obligations de la Bourse d'Alger n'a pas connu de nouvelles introductions en 2021. Cette situation persiste depuis plusieurs années déjà.

La dernière émission d'emprunt obligataire coté en bourse remonte à l'année 2009, et l'échéance du dernier emprunt obligataire cotée remonte à 2016. Sur le marché obligataire institutionnel (hors bourse), deux emprunts du Fonds national d'investissement (FNI) dont les dates d'échéance sont prévues les 16 et 20 novembre 2024 pour un montant global de 160 milliards de dinars, un emprunt de Maghreb Leasing Algérie (MLA) dont l'échéance est prévue en septembre 2022 pour un montant de 400 millions de dinars et enfin l'emprunt de la Société de refinancement hypothécaire (SRH) dont la date de l'échéance est prévue en avril 2023 pour un montant de 2 milliards de dinars. L'encours global des obligations en circulation s'élève, au 31 décembre 2021, à 162,4 milliards de dinars contre 163,8 milliards de dinars à la fin de l'année 2020, soit une baisse de 1,4 milliard de dinars. Selon le rapport, en 2021, l'activité de contrepartie a porté sur 46 transactions portant sur un volume des achats pour le compte propre de l'ordre de 156 666 actions et un volume des ventes de l'ordre de 100 496 actions.

L'activité de contrepartie constitue 64% de l'activité globale du marché en termes des achats de l'année et 41% en termes des ventes de l'année. Nonobstant les problèmes de liquidité observés durant toute l'année 2021, la Cosob a fait savoir que l'activité d'animation du marché a fait défaut en raison de l'absence de contrat de liquidité sur les titres cotés. En effet, certains titres ont connu une pression importante à l'achat, tandis que d'autres ont connu une pression à la vente sans que les émetteurs interviennent. Pourtant la tendance mondiale confirme l'usage régulier des contrats de liquidité par les émetteurs, notamment en cette période de pandémie, à l'effet d'assurer de la liquidité aux titres et de rassurer les petits investisseurs. Le nombre de comptes titres tenus est stable depuis plusieurs années.

Il a atteint, en 2021, un nombre de 21 518 comptes, avec une augmentation de 40 comptes titres en une année seulement. Statistiquement, cela représente l'équivalent de 49 comptes titres pour cent mille (100 000) habitants, ce qui est très insignifiant.

Les personnes physiques représentent plus de 97% de l'actionariat des sociétés cotées. Ces chiffres qui stagnent dénotent le rôle insignifiant de la Bourse d'Alger dans la collecte et la transformation de l'épargne du grand public. "Cette situation ne saurait s'améliorer qu'à travers la mise en place d'un vaste programme d'introduction d'entreprises publiques et privées pour améliorer l'attractivité de la bourse et drainer l'épargne des ménages en faveur de la croissance et de la transparence", estime la Cosob.



FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT POUR L'EMPLOI : Dissolution et liquidation de la société

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE) a procédé, le 30 mars 2021 à la dissolution et la liquidation de la société. Cette dissolution, indique la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) "a été prononcée pour motif de déficits successifs ayant impacté la situation financière du fonds". Au 31 décembre 2020, le fonds compte 5 275 actionnaires. Le nombre cumulé des actions souscrites, depuis le lancement du fonds en 2009, est de 314 394 actions. Le capital global engrangé est de l'ordre de 62,3 millions de dinars.

"Suite à cette décision, la Cosob a saisi le liquidateur pour lui rappeler ses obligations d'informations à l'adresse des souscripteurs des actions FSIE en leur décrivant les prochaines étapes de la démarche à suivre pour la détermination et la restitution du capital qui leur sera dû", indique le rapport. Dans ce contexte, "le bilan des remboursements arrêté à la date de clôture de la liquidation fait état d'un montant de 64 790 320 DA sur un capital souscrit de 65 180 520 DA, soit un taux de remboursement de 99,41% parmi les souscripteurs", ajoute le document. La Cosob rappelle que les souscripteurs bénéficient, pour chaque action souscrite, d'une bonification de 10% (soit un prix de souscription de 180 DA pour une valeur nominale fixée à 200 DA) et ce dans la limite d'une valeur maximale de 22 200 DA par année.

"La clôture définitive de cette liquidation est prévue au plus tard à la fin du premier trimestre 2022", annonce-t-on. Le FSIE a été créé en vertu des dispositions de la loi de finances pour 2005, notamment ses articles 58 à 62. Il a le statut d'une "société par actions à capital variable". Le Fonds, doté d'un capital social (part de l'État) de 350 millions de dinars, a pour mission de canaliser jusqu'à la moitié de l'épargne collectée auprès des travailleurs salariés vers des projets de développement économique à travers des prises de participation sous forme d'actions et de titres participatifs.

RÉVISION DU POINT INDICIAIRE : Perplexité chez les fonctionnaires

Le décret portant le nouveau point indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, vient d'être publié au dernier Journal Officiel (n°23). Le décret présidentiel n° 22-138 du 31 mars 2022 modifiant le décret présidentiel n° 07-304, n'a pas touché la valeur réelle du point indiciaire mais a augmenté le nombre de points, 50 supplémentaires, pour chaque catégorie et 3 points pour chaque échelon. La valeur du point indiciaire reste inchangée. Elle est maintenue à 45 DA. Que va-t-il changer réellement ? Sur la base de décret, les salaires vont augmenter de seulement 2250 DA.

«Le point indiciaire qu'on attendait tous est là. Finalement, c'est la montagne qui accouche d'une souris. Toutes les réunions depuis plusieurs mois et en fin de compte, ils nous donnent de quoi acheter des bonbons. Alors que chez nos voisins, qui sont apparemment plus pauvres que nous, le médecin a été augmenté de la moitié de son salaire », s'offusque Abdelhamid, médecin à Oran. Un autre de Béjaïa, estime qu'une fois de plus « les fonctionnaires sont humiliés par ce dernier décret présidentiel relatif au point indiciaire », publie-t-il.

Du côté des syndicats, c'est l'indignation. Le Secrétaire général du syndicat Autonome des Travailleurs de l'Éducation et de la Formation (SATEF) et coordinateur de la confédération des syndicats Algériens (CSA) Boualem Amoura, affirme s'attendre à cette «maigre augmentation» des salaires. «Nous sommes contre cette décision unilatérale car nous n'avons pas été consultés comme nous l'avions souhaité. Et ce n'est pas avec de telle décision que nous irons vers une Algérie nouvelle. Nous sommes très déçus mais pas surpris de ces maigres augmentations car nous avons été informés d'une façon informelle que les augmentations brutes oscillaient entre 2000 et 6000 DA maximum.

En déduisant les retenues, IRG, sécurité sociale, il restera du vent. Nous avons mis en garde le gouvernement sur les conséquences incontrôlables et incontrôlées que vont générer ces augmentations insignifiantes, vite absorbées par l'inflation et la cherté de la vie, ajoute à cela toutes les pénuries des produits de larges consommations. Mais, c'est un gouvernement sourd et il assumera seul toutes les conséquences qui en découleront. Finalement, leur appel au dialogue est destiné à la consommation médiatique et populiste et à une construction d'une façade démocratique sans plus», déclare le syndicaliste qui annonce qu'une réunion en urgence de la CSA est prévue et des décisions seront prises en conséquence. Même son de cloche chez Zoubir Rouina, président du Conseil des lycées d'Algérie (CELA).

En plus de «refuser» ce décret, il dit «ne rien comprendre sur la logique qui a motivé cette décision d'augmenter le nombre de points et non pas la valeur du point indiciaire en lui-même». «Sa valeur actuelle ne répond pas aux données réelles du pouvoir d'achat et des prix sur le marché. 2000 dinars sont une humiliation pour les fonctionnaires. Ils n'ont aucune incidence sur les salaires.

Si l'on veut vraiment sauver le pouvoir d'achat, c'est la valeur du point indiciaire qui doit être revu à la hausse pour passer de 45 dinars à 120 dinars. Sans cela, c'est un non-événement », s'offusque notre interlocuteur qui relance la demande de création d'un observatoire national du pouvoir d'achat. Un organisme qui pourra veiller sur l'équivalence entre les salaires et les prix et permettra d'émettre les décisions qui pourront sauver les fonctionnaires d'une pauvreté inévitable.



LA RÉVISION DU POINT INDICIAIRE DÉBOUCHE SUR UNE FAIBLE AUGMENTATION DES SALAIRES : La grande déception des fonctionnaires

Des syndicats de la Fonction publique ont fait part de leur «stupéfaction» suite à la publication du décret présidentiel portant augmentation du point indiciaire. Ils ont dénoncé des hausses «décevantes» et «ne répondant pas aux attentes des fonctionnaires publics» qui espéraient des mesures plus «dignes». La Confédération des syndicats algériens (CSA) doit se réunir demain afin d'étudier cette question. La mesure de l'augmentation du point indiciaire dont les détails ont été donnés récemment dans le Journal officiel est considérée par les fonctionnaires publics au mieux comme «une hausse dérisoire», au pire comme une «insulte». Dans un climat social tendu, marqué par une détérioration fulgurante du pouvoir d'achat, la mesure annoncée par le gouvernement censée soulager un tant soit peu les petites et moyennes bourses n'aura fait qu'attiser la colère des travailleurs.

Le Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA) a fait part dans un communiqué de sa «stupéfaction» suite à la publication du décret portant augmentation du point indiciaire tant elles sont, selon leur mots, «décevantes» et «ne répondant pas aux attentes des fonctionnaires publics» qui espéraient des mesures plus «dignes».

«La politique de la fuite en avant entamée par les pouvoirs publics n'est qu'une mesure dilatoire car malgré ce qui est déclaré au sujet du rythme de la croissance économique, la situation sociale du fonctionnaire algérien est en constante régression. Ceci est une preuve flagrante de l'incapacité du gouvernement à gérer les défis actuels», peut-on lire dans le communiqué du CELA. Le syndicat des enseignants n'écarte pas la possibilité de revenir sur le front social afin d'arracher ses droits. «Le CELA annonce son profond désarroi face à des augmentations qui ne préservent pas la dignité des fonctionnaires (...) Notre syndicat est convaincu que seule l'union syndicale peut arracher les acquis des travailleurs et améliorer leurs conditions de vie», ajoute-t-on. Aussi le syndicat appelle-t-il les travailleurs à ne pas porter d'espoir dans pareilles promesses car, dit-il, «les revendications s'obtiennent grâce à la lutte syndicale». Le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et en réanimation de santé publique (SNAAMARSP) a également exprimé sa colère face aux augmentations annoncées. «Dans un climat tendu marqué par une dégradation du pouvoir d'achat et une hausse injustifiée des prix des produits essentiels, nous nous attendions à des mesures en vue de l'amélioration des conditions de vie.

Or, il y a eu une légère hausse du point indiciaire, soit environ 50 points équivalent à une augmentation de l'ordre de 2200 DA dans le salaire mensuel, soit une hausse des plus dérisoires.» Le SNAAMARSP considère cette augmentation comme une «insulte» à l'égard des travailleurs, appelant les pouvoirs publics à reconsidérer cette décision et revaloriser l'augmentation en fonction de la réalité du terrain et d'une politique salariale plus juste.

Le Confédération des syndicats algériens (CSA) devrait se réunir lundi afin d'étudier cette question. Son président, Boualem Amoura, s'est exprimé, notamment dans nos colonnes, au sujet de ce qu'il considère comme «des augmentations insignifiantes» dont les conséquences seront «lourdes». Le fait est que cette décision, sur instruction du président de la République, avait été annoncée en janvier en vue, selon les termes employés par Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre, de «soutenir toutes les catégories sociales et augmenter les salaires». Dans les faits cependant, il apparaît dans le décret portant le nouveau point indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, publié au dernier Journal officiel (n°23) que la valeur réelle du point indiciaire n'a pas été touchée (seulement le nombre de points l'a été), et qu'elle reste maintenue à 45 DA. L'augmentation se situera entre 2000 et 6000 DA mais sera soumise à toutes les retenues (**taxes, IRG...**).



HUILE DE SOJA : Obligation de recours à la production locale avant fin 2022

Les opérateurs activant dans le domaine de la transformation de l'huile de soja sont tenus d'assurer leur activité au moyen de la production locale, avant la fin de l'année en cours, **pour pouvoir continuer à bénéficier de la compensation et des exonérations douanières et fiscales**, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n°22. **Il s'agit de l'arrêté signé le 16 mars dernier par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, et le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, fixant les modalités d'application de l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée**, de l'huile brute de soja et des graines de soja, destinées à la production de l'huile alimentaire raffinée ordinaire.

Selon ce texte, «les importateurs/transformateurs de l'huile brute de soja sont tenus, dans un délai de 12 mois, à compter du 1er janvier 2022, soit d'entamer le processus de production de l'huile brute de soja, ou de l'acquérir sur le marché national». Si le processus de production n'est pas lancé à l'issue de la période fixée (avant fin 2022), **«les opérateurs économiques concernés perdent le bénéfice de la compensation ainsi que l'exonération des droits de douane et de la TVA à l'importation»**, souligne l'arrêté.

Le nouvel arrêté précise également que le bénéfice de l'exemption des droits de douane et de la TVA est accordé aux «opérations d'importation de l'huile brute de soja relevant de la sous-position tarifaire 15.07.10.10.00, destinée à la production de l'huile alimentaire raffinée ordinaire, lorsque son assujettissement entraîne un dépassement du prix plafonné fixé par le décret exécutif n°11-108 du 6 mars 2011» et aux «opérations d'importation des graines de soja relevant de la sous-position tarifaire 12.01.90.10.00, destinées à la production de l'huile alimentaire raffinée ordinaire à base de soja».

Bénéficient, également, de l'exemption de la TVA, les opérations de vente réalisées sur le marché local de l'huile alimentaire raffinée ordinaire, aux différents stades de la distribution, lorsque les prix plafonds sont dépassés. Toutefois, les exportations de la production de l'huile alimentaire raffinée ordinaire ne peuvent pas faire l'objet de demande de compensation, selon le même arrêté, ajoutant que l'opérateur économique concerné est tenu de souscrire un engagement au moment du dédouanement, par lequel il s'engage à reverser les droits et taxes non acquittés, dans le cas où l'assujettissement des produits importés n'entraîne pas le dépassement des prix plafonds.



LIBERTÉ DE LA PRESSE ET D'EXPRESSION EN ALGÉRIE : Les inquiétudes de l'Union européenne

La fermeture, programmée pour la fin de la semaine en cours, du quotidien Liberté continue de susciter des réactions. Outre celles venant des acteurs nationaux, des organisations et institutions internationales ont également exprimé leurs inquiétudes concernant cette fermeture et ses conséquences sur la liberté d'expression en Algérie. C'est le cas de l'Union européenne (UE) qui s'est dite, jeudi dernier, inquiète des «restrictions imposées à la liberté d'expression et de la presse en Algérie, suite notamment à la fermeture du quotidien Liberté».

«La disparition annoncée de ce journal risque de limiter davantage la liberté d'expression en Algérie», regrette la porte-parole de l'UE dans une déclaration rendue publique par Bruxelles. Selon elle, «l'Union européenne invite l'ensemble des composantes de la société et les autorités algériennes à préserver ces espaces indispensables pour toute démocratie». Elle rappelle «l'importance d'une presse pluraliste pour consolider l'Etat de droit et les libertés fondamentales, comme la liberté d'expression». La disparition du quotidien Liberté a également fait réagir l'ONG Reporters sans frontières (RSF), qui déplore le «sacrifice soudain de ce titre sans raison valable». «Ce journal trentenaire était une référence en matière d'information indépendante et n'a cessé ces dernières années de subir des pressions politiques émanant du plus haut sommet de l'Etat algérien. RSF déplore le sacrifice soudain de ce titre sans raison valable et s'inquiète pour les autres médias du pays», lit-on dans un communiqué de l'ONG. RSF rappelle aussi «qu'en trente ans d'existence, Liberté était devenu un journal lu et apprécié aussi bien pour ses articles et reportages de qualité, que pour l'intérêt qu'il portait à l'actualité dans l'Algérie profonde, sans oublier le talent mondialement reconnu de son caricaturiste Dilem en dernière page».

«La disparition du quotidien Liberté intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie», déplore Christophe Deloire, secrétaire général de RSF, cité dans le même communiqué, rappelant que d'autres journaux, comme El Watan, subissent également de fortes pressions politiques et sont privés de leurs recettes publicitaires venant d'opérateurs publics et privés. L'ONG s'interroge aussi sur les raisons ayant conduit le propriétaire de Liberté à faire ce choix, tout en se posant la question de savoir s'il n'est pas «le résultat des pressions interminables qui se sont exercées au plus haut niveau ces derniers mois contre sa ligne éditoriale».

«Aucune explication ni raison valable n'a été donnée par le propriétaire du journal, Issad Rebrab, qui s'est contenté d'annoncer cette décision inattendue, ainsi que son refus d'envisager une autre issue à cette fermeture brusque et injustifiée», rappelle la même source.



HAUSSE DES PRIX DU GAZ : Alger et Madrid débutent les négociations

Rappelant le contrat gazier à long terme entre Naturgy et Sonatrach, qui prévoit un bilan d'étape et une projection pour la période 2022- 2024, la ministre espagnole de la Transition écologique a assuré que «l'intention du groupe Sonatrach est d'augmenter les prix».

Le gouvernement espagnol confirme, par la voix de sa troisième vice-présidente, que l'Algérie augmentera les prix du gaz qu'elle fournit à l'Espagne, mais espère qu'il s'agira d'une augmentation «modérée» à l'issue des négociations en cours entre le groupe Sonatrach et la société espagnole Naturgy. La ministre espagnole Teresa Ribera, citée par la presse locale, souligne qu'il relève de la responsabilité de la compagnie Naturgy de «veiller à ce qu'il n'y ait pas une forte augmentation des prix». Pour minimiser la pression sur son gouvernement, elle a écarté, dans des déclarations à la télévision espagnole TVE, tout lien entre la négociation actuelle et la crise diplomatique entre les deux pays, soutenant que la négociation se déroule dans un contexte purement commercial, lié au nouveau scénario énergétique international, et écartant tout lien avec le désaccord sur la Sahara occidental. «La révision des prix du gaz est une opération strictement commerciale entre entreprises. Ce n'est pas une relation entre gouvernements», a-t-elle notamment déclaré.

A la question de savoir si le revirement inattendu du gouvernement espagnol par rapport au Sahara occidental pourrait nuire à l'approvisionnement en gaz de l'Espagne, la troisième vice-présidente a déclaré, selon des comptes rendus de la presse espagnole, que «la relation avec l'Algérie, qui est un pays fiable qui respecte ses engagements, nous semble assurée pour ce qui est de l'approvisionnement en gaz, selon les besoins et dans les conditions que l'Espagne achète depuis longtemps», affirmant que la confiance de l'Espagne dans le respect de ses engagements par l'Algérie est «totale». Rappelant que le contrat gazier à long terme entre Naturgy et Sonatrach prévoit un bilan d'étape et une projection pour la période 2022-2024, la ministre espagnole de la Transition écologique a assuré que «l'intention du groupe Sonatrach est d'augmenter les prix, dans le cadre de négociations, entamées depuis octobre 2021, car le groupe estime que les prix sont bien inférieurs au prix auquel le gaz est coté sur les marchés internationaux (...).

J'espère que ce sera une augmentation modérée», a-t-elle déclaré. Teresa Ribera a souligné, en outre, que les négociations entre les entreprises espagnoles et Sonatrach «prennent généralement beaucoup de temps», tout en espérant que les actuelles négociations autour du prix du gaz pourront être conclues «dès que possible». Pour le patron de Naturgy, la politique «influencera» les négociations.

Des déclarations qui s'avèrent sur certains aspects – volet politique – en totale contradiction avec celles du PDG du groupe Naturgy, Francisco Reynés, qui a assuré, jeudi dernier, lors d'une réunion à la Confédération espagnole des directeurs et cadres (CEDE), répercutée par le journal El Mundo, qu'il ne s'agissait pas seulement d'une négociation commerciale mais d'une négociation qui se déroule sous l'influence d'autres paramètres. «La négociation n'est pas seulement entreprise-entreprise mais aussi entrepriseEtat», précise Reynés, qui explique que Naturgy est en négociation avec l'Algérie dans le cadre des contrats à long terme, dont les clauses prévoient une révision des prix tous les trois ans, même si le contrat à long terme est signé jusqu'à 2032. Reynés avertit que Naturgy «a une certaine capacité à négocier les prix, mais en aucun cas, ils ne sont détachés de la trajectoire actuelle des prix sur les marchés». Les prix du contrat de trois ans, qui a expiré en 2021, étaient indexés sur un indice de référence Brent au lieu du marché international du gaz – ce qui les rendaient moins chers, selon une source gouvernementale espagnole, or, selon le directeur de la compagnie gazière espagnole, «la tendance du marché s'est inversée et donc l'Algérie veut négocier les nouveaux prix avec une nouvelle référence et c'est ce que nous discutons».

Le président de Naturgy a indiqué, selon le site El Periodico de la Energia, que l'énergie «va être plus chère qu'elle ne l'était», précisant que «celui qui gagne (...), c'est le producteur, le propriétaire des puits de gaz et de pétrole». Le responsable a en outre souligné que les prix à terme du gaz seront toujours «sensiblement» audessus des niveaux de 2021 à la fin de 2023, et qu'au cours des 10 prochains mois, le TTF néerlandais continuera d'être au-dessus des 100 euros. Le président de Naturgy a souligné l'importance que le gaz aura encore dans la transition énergétique et l'impossibilité de le remplacer dans un délai prévisible.



PÉTROLE : Le baril de Brent à plus de 101 dollars

Les prix du pétrole se reprenaient hier, après les pertes de la veille, pris en tenailles entre la libération de réserves stratégiques des pays consommateurs, la baisse de l'offre russe et l'effritement de la demande venant de Chine. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin prenait 1,00% à 101,59 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en mai gagnait, quant à lui, 1,17% à 97,17 dollars.

«Les prix du pétrole ont subi de nouvelles pressions» jeudi après-midi, ont fait constater les observateurs du marché. Si les deux références de l'or noir enregistrent une seconde perte hebdomadaire de suite, le Brent reste en hausse de plus de 30% depuis le début de l'année, et le WTI de près de 29%, a-t-on fait constater.

Pour soulager la situation de l'offre sur le marché, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), hors Etats-Unis, a promis de puiser 60 millions de barils dans les réserves d'urgence. Une annonce qui fait suite à l'engagement du président des Etats-Unis, Joe Biden, de libérer 180 millions de barils supplémentaires lors des prochains mois.

«Pourtant, malgré ces volumes sans précédent, des doutes subsistent quant à savoir si cet afflux d'offre permettra de combler le déficit en brut russe», affirment des analystes. «Les doutes sont également omniprésents quant à la capacité de l'Europe à se sevrer des approvisionnements énergétiques russes», ont-ils souligné, précisant que le pétrole russe représente 25% du total des importations européennes de pétrole et le gaz russe 45% du total.

«La prolongation du confinement à Shanghai par les autorités de la ville a sans aucun doute contribué à la chute des prix», ont-ils fait constater. La quasi-totalité des 25 millions d'habitants de Shanghai ont été confinés samedi dernier, au moment où la Chine affronte sa pire flambée épidémique depuis deux ans. «Cela signifie que la métropole économique de 25 millions d'habitants, qui représente environ 4% de la demande chinoise de pétrole, est condamnée à rester au point mort», soulignent-ils.



Nouvelle grille indiciaire de la fonction publique: «Une montagne qui accouche d'une souris»

Le décret présidentiel n°22-138 du 31 mars 2022 fixant la nouvelle «grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires» a été publié au dernier Journal officiel (n°23) du 6 avril 2022.

Le nouveau texte qui «prend effet à compter du 1er mars 2022» et modifie le décret présidentiel n°07-304 du 29 septembre 2007, ne semble pas emballer côté fonctionnaires. «C'est clair que c'est la montagne qui accouche d'une souris», commente un syndicaliste du secteur de la santé publique. «On est loin des niveaux d'augmentation attendus», nous a déclaré, hier, Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) qui évoque «une grande déception dans les rangs des fonctionnaires de manière générale». Interrogé sur l'incidence de ces hausses dans la grille indiciaire, notre interlocuteur la situe «entre 2.600 à 4.800 DA» dans le cas de «praticiens généralistes et spécialistes en milieu de carrière», c'est-à-dire disposant de «20 années d'expérience».

Comme dans la précédente, la nouvelle grille indiciaire des traitements comprend «des groupes, des catégories et subdivisions hors catégories assorties d'indices minimaux et d'indices d'échelon correspondant à l'avancement du fonctionnaire dans son grade».

Dans le «groupe D» (composé des catégories de 1 à 6), «l'indice minimal» est passé de 200 dans l'ancienne grille à 250 dans la nouvelle (cas de la catégorie 1) et de 315 à 365 (catégorie 6). Dans le «groupe C» (catégories 7 et 8), «l'indice minimal» est passé de 348 à 398 (catégorie 7), et de 379 à 429 (catégorie 8). Pour le «groupe B» (catégories 9 et 10), «l'indice minimal» est passé de 418 à 468 (catégorie 9), et de 453 à 503 (catégorie 10). Dans le «groupe A» qui comprend 7 catégories (numérotées de 11 à 17) et 7 subdivisions «hors catégorie», «l'indice minimal» a été sensiblement augmenté également. Il est passé de 498 à

548 (catégorie 11), et de 762 à 812 (catégorie 17). Pour les subdivisions «hors catégorie», l'indice minimal est passé de 930 à 980 (subdivision 1) et de 1.480 à 1.530 (subdivision 7).

A noter que la «catégorie D», selon les termes du décret présidentiel n°07-304 du 29 septembre 2007, concerne des niveaux de qualification allant jusqu'à la 2e année secondaire ou un «Certificat de maîtrise professionnelle (CMP)». La «catégorie C» concerne des niveaux de qualification allant de la 3e année secondaire au «diplôme de technicien». Quant à la «catégorie B», elle concerne les niveaux de «baccalauréat + 24 mois de formation» jusqu'à «Diplôme de technicien supérieur» et «baccalauréat + 36 mois de formation». Les niveaux de qualification compris dans «catégorie A» vont de la «licence» (dont celle LMD) au «Doctorat en médecine générale» et autres «grades de promotion». Sont considérés «hors catégorie», les grades de «Magister», «Doctorat», «Doctorat d'Etat», «Diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS)», «Doctorat en sciences médicales (DESM)», et autres «habilitations universitaires».



[Huile de soja : Obligation de transformer à partir de la production locale](#)

Les opérateurs activant dans le domaine de la transformation de l'huile de soja sont tenus d'assurer leur activité au moyen de la production locale, avant la fin de l'année en cours, pour pouvoir continuer à bénéficier de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, en vertu d'un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 22.



[Un continent à investir](#)

Le marché africain est désormais convoité pour ses ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures, mines, terres arables) et pour ses centaines de millions de consommateurs. Ce n'est donc pas sans raison qu'en 2018, l'Algérie a signé l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cette dernière prévoit la création d'un vaste marché par l'élimination des obstacles tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (quotas, normes, procédures douanières, formalités documentaires, délais et coûts de transport...) aux flux des biens et des services.

Point indiciaire : « des augmentations entre 2720 DA et 13600DA », précise Nouredine Boudierba (*) à la Patrie News

Joint par téléphone après la publication de la nouvelle grille des salaires de la fonction publique, Nouredine Boudierba, militant syndicaliste, expert des questions sociales et du monde du travail, a bien voulu apporter des précisions concernant la nouvelle grille des salaires de la fonction publique et les augmentations des salaires qui vont en découler.



الدولار بـ195 دينار والأورو بـ214 دينار: ففتح العمرة يرفع سعر “الدوفيز” في “السكوار”

شهد سعر الأورو والدولار ارتفاعاً ملحوظاً على مستوى السوق الموازية لبيع العملة الصعبة، بساحة بور سعيد بالعاصمة، مباشرة بعد الإعلان عن عودة برنامج العمرة خلال شهر رمضان الجاري وإقبال الجزائريين على الحجز الجوي نحو البقاع المقدسة.



أرباب عمل يستعجلون الإفراج عن النسخة الجديدة: شركات طيران وتكتل بنكي خاص في انتظار قانون الاستثمار

يكشف رئيس الكونفدرالية الجزائرية لأرباب العمل المواطنين، سامي عقلي، عن جاهزية رجال أعمال منضوين تحت تنظيمه، للاستثمار في قطاعات النقل الجوي والبحري بإنشاء شركات طيران خاصة وشركات بحرية لنقل البضائع وكذلك تكتل رجال أعمال لاستحداث أول بنك خاص برأسمال يعادل 2000 مليار سنتيم، إلا أن مشاريعهم اليوم تنتظر قانون الاستثمار الجديد، لتتضح الرؤية بشكل أحسن حول مستقبل هذه المشاريع.

BOURSE/DIVIDENDES

Biopharm demeure dominant

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a rendu public son rapport annuel de l'année 2021.

L'instance de régulation a confirmé, dans son dernier rapport, l'absence d'une reprise d'activité intense en matière de volume de titres échangés. Il est aussi fait état de désintéressement des sociétés pour le marché.

Réunion annuelles des institutions financières des pays arabes à Djeddah

Le taux de croissance des économies arabes devrait atteindre 5% en 2022

Les responsables des institutions financières arabes « devraient revoir leurs stratégies et orientations de travail, à la lumière des changements mondiaux et des exigences de la région », a déclaré le ministre saoudien des Finances, Mohammed al-Jadaan, lors de l'inauguration des réunions conjointes annuelles des institutions financières arabes à Djeddah, jeudi dernier.

Le ministre algérien des Finances, Abderrahmane Raouya a assisté à cette réunion, selon le ministère de tutelle.

« La croissance sera favorisée par l'amélioration relative des niveaux de la demande mondiale, les taux de croissance élevés dans les secteurs du pétrole et du gaz et l'adoption continue de plans de relance par les gouvernements arabes pour soutenir la reprise économique », a souligné l'intervenant, selon le média ArabeNews.

Selon ce dernier, « de nombreux pays arabes avaient commencé à se remettre des effets de la pandémie et à retrouver le chemin de la croissance ».

Parmi ces pays, l'Algérie qui mise sur une reprise plutôt accélérée que prévue grâce à la hausse des cours du pétrole et du gaz sur le marché mondial. Une aubaine pour les pays producteurs de pétrole du Golfe, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de profiter de cette embellie afin de renflouer leurs caisses afin de répondre, en ces temps de crise, aux besoins des citoyens.

C'est très important, selon le ministre saoudien des Finances qui a plaidé lors de cette rencontre pour la réduction « des émissions de carbone et

soutenir la stabilité de la croissance économique » invitant les institutions financières arabes « à tirer profit des initiatives environnementales que les dirigeants ont approuvées lors du sommet du G20 à Riyad en 2020 », selon ArabeNews, affirmant que « les économies arabes devraient voir leur taux de croissance augmenter en 2022 pour atteindre environ 5%, contre 2,9% en 2021 ».

Il a passé en revue l'expérience de son pays dans la gestion de la pandémie ces deux dernières années, ce qui lui a permis de « réussir à surmonter les effets de la pandémie en soutenant l'activité économique, estimée à environ 13,9% du PIB ».

Selon la même source, « une réunion du Conseil des ministres arabes des Finances s'est également tenue en marge de l'événement pour discuter des questions financières et économiques et coordonner les positions des pays arabes avec les organisations financières internationales, dirigées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ». C'était l'occasion pour M. Raouya de présenter l'expérience de l'Algérie dans la gestion de la double crise sanitaire et financière qui secoue le pays depuis deux ans.

Le pays arrive aujourd'hui à souffler un peu grâce à la hausse des revenus pétroliers, et l'accélération de l'opération des réformes structurelles, mise en marche depuis deux ans. L'Algérie a aussi réussi à surmonter la crise sanitaire et s'apprête à tourner la page pour amorcer un nouveau chapitre. Miser sur une économie plus inclusive et solidaire.

Samira Tk

TAUX DE CHANGE

Le dinar en souffrance face aux principales devises

A la Banque d'Algérie, hier samedi 9 avril 2022, la monnaie européenne stagnait, 1 euro était cédé contre 156.00 dinars algériens à l'achat et contre 156.07 dinars algériens à la vente. Le dollar américain s'échangeait contre 143.13 dinars algériens à l'achat et contre 143.15 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien quant à lui s'échangeait contre 114.09 dinars algériens à l'achat et contre 114.12 dinars algériens à la vente, et enregistre une légère hausse ces derniers jours. La livre sterling reste très chère. Un seul pound s'échangeait à la Banque d'Algérie contre 187.50 dinars algériens à l'achat et contre 187.56 dinars algériens à la vente. Pour la même journée, 1 seul euro s'échangeait, au square Port-Saïd, contre 212 dinars algériens à la vente et contre 214 dinars algériens à l'achat.

Du côté américain, la valeur de la monnaie étasunienne reste stable ces derniers jours. 1 seul dollar américain s'échange contre 193 dinars algériens à l'achat et contre 196 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien s'échange quant à lui contre 147 dinars algériens à l'achat et contre 150 dinars algériens à la vente. Pour finir la livre sterling voit, elle aussi, sa valeur se stabiliser, ces derniers jours. Un seul pound est cédé par les cambistes contre 255 dinars algériens à la vente et contre 252 dinars algériens à l'achat.

R. N.

Une plateforme pour le médiateur

Pour faciliter le traitement des doléances adressées par les citoyens au médiateur de la République, une plate-forme numérique est en phase d'élaboration.

C'est le ministère délégué chargé de l'Économie du savoir et des Start-up qui se charge de mettre en compétition les entreprises innovantes algériennes pour ensuite sélectionner la meilleure proposition qui passera du stade de projet à une véritable solution qui sera mise entre les mains de la présidence de la République.



صندوق النقد العربي يبرز دوره في تعزيز النمو الفلاحي بالجزائر التمويل الإسلامي بديل لتمويل غير الرسمي

مجموعة من البرامج التي تستهدف المشاريع الفلاحية.

ويوجد التمويل المصرفي الذي يأخذ أشكالاً وصفاً عدة، و في مجمله مدعوم من طرف الدولة بطريقة كلية أو جزئية. أما التمويل الخارجي فما تزال نسبته ضئيلة جداً في القطاع الفلاحي بالجزائر، إذ لا تتجاوز 0,25 من المائة من إجمالي الاستثمار الأجنبي المباشر للفترة 2002-2017.

من جانب آخر، تشير الدراسة إلى انتقال مساهمة الفلاحة في الناتج الداخلي الخام للبلاد من 8,5 من المائة في 2010 إلى 14,2 من المائة في 2020، محتلة المرتبة الثالثة بعد الخدمات والمحروقات، بقيمة تتراوح بين 22 و25 مليار دولار، مع توفير أكثر من 2,5 مليون فرصة عمل.

مقدماً، على أن تم سداد قمتا سواء نقداً أو بجزء من الخارج من الأرض في مدة محددة غالباً بعد تسويق المنتج الزراعي الذي استخدمت فيه الأصول، و أقرب ما يكون لعقد (المزارعة) أو (المساقاة). كما هناك صيغة "الشراكة بين المزارع"، حيث تشارك المزارعون بنم في المدخلات (أرض، بذور، عمل) على أن تم اقتسام الغلة بنم، حسب نسب المشاركة والعمل، وهو النوع الذي تحفزه الدولة من خلال إقامة جمعيات فلاحية. وحالياً تعد الدولة، حسب الدراسة، الممول الرئيسي للقطاع الفلاحي، إذ تخصص سنوياً مزاينة للاستثمار، توجه بالخصوص نحو التجهيز لبناء السدود وبتثنية الأحواض وشنق قنوات الري ووصانتا واستصلاح أراضي زراعية بشكل خاص في المناطق الصحراوية. كما تتبنى الدولة

خلصت دراسة أجراها صندوق النقد العربي حول "دور التمويل الإسلامي في تعزيز نمو القطاع الزراعي في الدول العربية"، إلى إمكانية تطوير هذا النوع من التمويل بالجزائر لخدمة الفلاحة، لاسيما من خلال استغلال الفرص المعتبرة التي تتيحها أشكال التمويل غير الرسمي والتي تقترب من الصيغ التمويلية الإسلامية.

حنان - ح

ولدى تطرقها إلى آفاق التمويل الإسلامي للقطاع الفلاحي بالجزائر، أشارت الدراسة إلى غياب أي دور له في تمويل الاقتصاد بالجزائر، بالنظر إلى حداثة صدور أول قانون للبنوك الإسلامية والذي يعود إلى 2020، وهو ما أتاح للبنوك التقليدية تقديم خدمات التمويل الإسلامي.

وفي ظل غياب باتات دقيقة عن حجم التمويلات الإسلامية الموجة للقطاع الفلاحي بالجزائر، أكدت الدراسة أن تفعيل المالية الإسلامية في تمويل هذا القطاع، لا يخضع فقط لألية السوق، بل تطلب تدخلا من الدولة، لافتة إلى وجود "تقارب" بين صيغ التمويل غير الرسمية والتمويل الإسلامي، ما يفتح الباب أمام تطوير هذا المجال، كونه من العقود التي تتم بشكل غير رسمي وتمثل نسبة معتبرة من تمويل القطاع الزراعي.

ويعد "التمويل غير الرسمي" أحد الصيغ الأربعة التمويلية للقطاع الفلاحي بالجزائر، ويأخذ عدة أشكال، من بينها "شراء المنتج الزراعي قبل إنتاجه" وهو ما يشبه عقود "السلم" الإسلامية، كما يمكن أن يتخذ شكل "الائتمان التجاري"، حيث قوم المزارع بالحصول على أصول إنتاجية (آلات إنتاج) أو بذور أو خدمات

الحكومة تفرج عن الشبكة الاستدلالية الجديدة

زيادات في الأجر القاعدي ومنح رواتب الموظفين

• الرقم الاستدلالي ارتفع بـ 50 نقطة • القرار يسري مفعوله من أول مارس الماضي • تباين في الزيادات من وظيفة إلى أخرى

أخيراً تم الإفراج عن الشبكة الاستدلالية الجديدة لمرتبات الموظفين، التي تم نشرها في الجريدة الرسمية رقم 23 الصادرة يوم الأربعاء الفارط، حيث تم إقرار زيادة في الرقم الاستدلالي لكل رتبة، وهي الزيادات التي سيتم تطبيقها بأثر رجعي ابتداء من الفاتح مارس الماضي.

ب. وسيم / ح. ص

• عدلت الحكومة الشبكة الاستدلالية لمرتبات الموظفين العمومي من خلال رفع النقطة الاستدلالية بخمسين نقطة لكل الموظفين والمتقاعدين على حد سواء ابتداء من الفاتح مارس 2022، مع منح زيادة استدلالية لشاغلي المناصب العليا وكذا الوظائف العليا.

زيادة مرتبات الموظفين العمومي أقرها المرسوم الرئاسي رقم 138/22 المؤرخ في 31 مارس المعدل للمرسوم الرئاسي رقم 304/07 المؤرخ في 29 سبتمبر 2007 المحدد للشبكة الاستدلالية لمرتبات الموظفين ونظام دفع رواتبهم، الصادر في الجريدة الرسمية رقم 23 بتاريخ 6 أفريل الجاري بعد توقيعه من طرف السيد رئيس الجمهورية.

وأوضح المرسوم الجديد أن تعديل الشبكة الاستدلالية بإضافة 50 نقطة للرقم الاستدلالي الأدنى لكل الموظفين على اختلاف تصنيفهم ومجموعاتهم، من الصنف الأول إلى غاية الصنف 17 وخارج الصنف بأقسامه السبعة، وهي نفس الزيادة الممنوحة للمتقاعدين من الصنف الأول إلى الصنف السابع حسب المرسوم الرئاسي رقم 140/22 لتعديل المرسوم الرئاسي رقم 308/07، ومنح زيادات استدلالية لشاغلي المناصب العليا حسب المرسوم الرئاسي رقم 139/22 المعدل للمرسوم الرئاسي رقم 307/07، وكذا لشاغلي الوظائف العليا في الدولة حسب المرسوم الرئاسي رقم 141/22 المعدل للمرسوم التنفيذي رقم 228/90. وتتضمن الزيادات رفع الرقم الاستدلالي بحوالي 3 نقط لكل درجة من

الدرجة الأولى إلى غاية الدرجة 12 لاحتساب الخبرة المهنية للموظف، وهو ما يسمح برفع رواتب الموظفين بزيادة الأجر القاعدي الخام لكل موظف بحوالي 2250 دينار، باعتبار أن قيمة النقطة الاستدلالية تبقى 45 دينارا، مع زيادة في بعض المنح والعلاوات التي تحتسب بنسبة من الأجر القاعدي كتعويض دعم النشاطات والخدمات الإدارية المشتركة والتقنية بالنسبة للأسلاك المشتركة والعمال المهنيين، أو منحة التأهيل والدعم المدرسي لعمال التربية.

ويحل الرقم الاستدلالي الأدنى الجديد المنصوص عليه في هذا المرسوم الرئاسي محل الرقم الاستدلالي الأدنى المرافق للرتبة المنصوص عليه في القوانين الأساسية الخاصة بكل سللك من الأسلاك المشتركة أو التقنية لمختلف قطاعات الوظيفة العمومي، مع إعادة تصنيف الموظف حسب الشبكة الجديدة في نفس الصنف والدرجة التي كان يحوزها والتأشير عليها لدى المراقب المالي قبل استفادته من هذه الزيادات التي يسري مفعولها ابتداء من الفاتح مارس الماضي.

وتأتي هذه الزيادات في رواتب الموظفين العمومي الذي يضم أكبر الفئات العمالية (حوالي 3 ملايين مستخدم) لمواجهة تدني القدرة الشرائية للمواطن، كما وعد بذلك رئيس الجمهورية منذ أشهر في لقائه الدوري مع الصحافة، ليضع المرسوم الرئاسي الجديد حدا للإشاعات والتخمينات التي راجت في مواقع التواصل الاجتماعي وتوقعت رفع قيمة النقطة الاستدلالية إلى 50 أو 60 دينارا وزيادة عدد النقاط لكل صنف بدءا من 200 نقطة للصنف الأصغر

إلى 120 نقطة للصنف الأكبر. وفضلت الحكومة اللجوء إلى تغيير الرقم الاستدلالي لشبكة الأجور لقطاع الوظيفة العمومي، مع الاحتفاظ بقيمة النقطة الاستدلالية عند 45 دينارا. التغيير في الرقم الاستدلالي لمرتبات الموظفين يعدل الشبكة الاستدلالية التي لم يطرأ عليها أي ترميم منذ سنوات عديدة، بما سيعمل على تغيير نظام دفع الرواتب وفق أرقام استدلالية جديدة.

وأفادت مصادر مطلعة لـ "الخبر" بأن الأثر الحقيقي المتعلق بالزيادة في الرقم الاستدلالي على القدرة الشرائية للموظفين سيظهر بعد ترجمة هذا القرار على أرض الواقع. مشيرة إلى أن الزيادات ستكون متباينة من وظيفة إلى أخرى، حيث ستعسى بعض المنح المرتبطة بكل مناصب والمختلفة من وظيفة إلى أخرى.

وبشأن المنح التي ستشملها زيادة الرقم الاستدلالي، نكر المصدر ذاته أن البعض منها يتعلق بمنحة المردودية ومنحة الأقدمية ومنحة المشقة ومنحة التنظيف ومنحة المخاطرة وغيرها، فبما استثنى منحا أخرى مثل تعويض الإطعام والنقل التي يتم تعويضها مباشرة دون إخضاعها للأعباء الاجتماعية.

وسيرتفع الأجر القاعدي لكل رتبة من الوظائف بعدد النقاط التي تمت إضافتها إلى الرقم الاستدلالي لكل رتبة من الوظائف مضمرة في النقطة الاستدلالية المقدره بـ 45 دينارا، وهو ما سينعكس بطريقة مباشرة على المنح المرتبطة بالمنصب، التي يتم حسابها على أساس الأجر القاعدي.

ب. و / ح. ص

تصل 4000 دينار بمراجعة الشبكة الاستدلالية

زيادة رابعة لأجور الجزائريين خلال 24 شهرا

بوخطة، مطلوب إصدار النص المحدد لتطور قيمة النقطة الاستدلالية

سواهلية، كتلة الأجور تمتص 3000 مليار دينار من خزينة الدولة

يصدر المرسوم الرئاسي المحدد للشبكة الاستدلالية لمرتبات الموظفين، الخميس، في الجريدة الرسمية، دخلت الزيادة الرابعة لأجور الجزائريين في ظرف سنتين حيز التنفيذ، والتي ستشمل أزيد من 2.2 مليون موظف بما يتراوح بين 1500 و4000 دينار حسب الرتبة والدرجة والتصنيف.

بشكل تدريجي في السنتين الماضيتين، والأخذ بعين الاعتبار الإعفاءات وإلغاء الرسوم التي أمرت بها أعلى السلطات في الدولة، ستلعب دورا في تحسين ولو بنسبة قليلة القدرة الشرائية للمواطن الجزائري، مع العلم أن هذه الزيادة ستؤثر بشكل ملحوظ في امتصاص أموال إضافية من ميزانية الدولة، حيث إنه من المعلوم أن الأجور التهمت 3000 مليار دينار عبر قانون المالية لسنة 2022.

وصدر في العدد الأخير من الجريدة الرسمية، المرسوم الرئاسي الذي يحدد الشبكة الاستدلالية لمرتبات الموظفين ونظام دفع رواتبهم، والذي أمضاه رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون ليعمد المرسوم الرئاسي رقم 07-304 المؤرخ في 17 رمضان عام 1428 الموافق لـ 17 سبتمبر سنة 2007 المحدد للشبكة الاستدلالية لمرتبات الموظفين ونظام دفع الرواتب، حيث يسري مفعول هذا المرسوم ابتداء من أول مارس سنة 2022. ووفق ذات المرسوم "يحل الرقم الاستدلالي الجديد المنصوص عليه بموجب هذا المرسوم محل الرقم الاستدلالي السابق الموافق للرتب المنصوص عليها في القوانين الأساسية الخاصة". كما يعاد تصنيف الموظف في الشبكة الاستدلالية، وفي نفس الصف والدرجة التي كان يحوزها عند تاريخ بداية سريان مفعول هذا المرسوم.



الاقتصادي، أحمد سواهلية، هذه الزيادات، والتي يؤكد أنها الرابعة من نوعها في ظرف سنتين، الأولى كانت عبارة عن رفع الأجر الأدنى المضمون للجزائريين إلى 20 ألف دينار شهر جوان 2020، والثانية إعفاء أصحاب الأجور أقل من 30 ألف دينار من الضريبة على الدخل الإجمالي، أما الزيادة الثالثة فقد كانت عن طريق تخفيض الضريبة على الدخل الإجمالي المتضمنة في قانون المالية لسنة 2022، والزيادة الرابعة تمت الخميس من خلال مراجعة الرقم الاستدلالي، والتي ستشمل أزيد من 2.2 مليون شخص في الوظائف العمومي.

ويشدد المتحدث في تصريح لـ "الشروق" على أن هذه الزيادة رغم محدوديتها، لكن باحتساب كافة الخطوات السابقة التي تمت

المادة 5 أعلاه بـ45 ديناراً جزائرياً، وتحدد المعايير التي تضبط تطورها بموجب مرسوم، مشدداً على أن النص التنظيمي سيحدد معايير ضبط تطور قيمة النقطة الاستدلالية.

ويعتقد بوخطة أنه كان يفترض عند مراجعة الأجور لتحسين القدرة الشرائية، عدم المساس بالرقم الاستدلالي وإنما مراجعة قيمة النقطة الاستدلالية، وهو ما كان سيسمح بزيادة أكبر تصب في جيوب الموظفين، فالمادة 8 السابق ذكرها كان يتوجب أن تُفعل وتصبح قابلة للتنفيذ أو أن يتم إلغاؤها، أما الطريقة التي انتهجتها الحكومة اليوم لزيادة الأجور، فتظل حسب، "غير قابلة للشرح والتوضيح والتبرير فنياً وقانونياً".

من جهته، يضمن الخبير

إيمان كيموش

وتأتي هذه الزيادة وسط ترحيب للخبراء بهذه الخطوة رغم "محدودية حجم الزيادة"، والتأكيد على أن كتلة الأجور امتصت أزيد من 3 آلاف مليار دينار من خزينة الدولة خلال سنة 2022.

ويقول المدير السابق للموارد البشرية بوزارة التربية الوطنية محمد بوخطة في تصريح لـ "الشروق" إن زيادات الأجور، المنجزة عن مراجعة الرقم الاستدلالي هذه المرة تنقسم إلى 24 صنفاً، منها 17 صنفاً متعارفاً عليها، و7 فروع أخرى خارج التصنيف، وتتراوح بالنسبة لـ17 صنفاً بين 3 و4 آلاف دينار، في حين أنها تتراوح بالنسبة لأولئك المدرجين في خانة "خارج التصنيف" بين 1500 و2000 دينار، يحكم أن قيمة النقطة الاستدلالية تعادل 45 ديناراً بالنسبة للمصنفين، و20 ديناراً لأولئك المدرجين في فروع خارج التصنيف.

ويشأن المتحدث هذه الزيادة، رغم وصفها بـ"المحدودة"، فمراجعة الشبكة الاستدلالية ستساهم، حسب، في تحسين الوضع الاجتماعي للموظف الجزائري ولو جزئياً، في حين يطالب بالمقابل، بإصدار النص التنظيمي الموضح والمؤثر للمادة 8 من المرسوم 07 - 304، وتؤكد المادة: "تحدد قيمة النقطة الاستدلالية المنصوص عليها في

المجلس المستقل لمستخدمي الجماعات المحلية،

زيادة النقطة الاستدلالية ستحسن الأجور ولكن نطلب المزيد

أحمد ق. بصر

سابق، إضافة إلى ضرورة تسوية وضعية العمال المهنيين.

لاحتياجات ومتطلبات عمال وموظفي القطاع وحسب البيان الذي تلقت "الشروق" نسخة

منه، فقد دعا المجلس الوطني المستقل لمستخدمي الجماعات المحلية الوصاية من أجل استكمال البرنامج الرامي إلى تحسين الظروف الاقتصادية والاجتماعية لمستخدمي الوظيفة العمومية، من خلال ضرورة إقرار زيادات أكثر على برنامج زمني قصير المدى.

كما جدد التنظيم الدعوة إلى وزير الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية لفتح ورشات مراجعة القانون الأساسي لمستخدمي الجماعات المحلية، بما يساهم في رفع مرتباتهم على غرار ما تم في مختلف القطاعات في وقت

جدد المجلس الوطني المستقل لمستخدمي الجماعات المحلية، دعوته إلى الجهات الوصية بضرورة تعديل القانون الأساسي الموحد لمستخدمي الجماعات المحلية.

واعتبر المجلس الزيادة التي أقرتها السلطات العليا في البلاد بخصوص النقطة الاستدلالية من أجل تحسين القدرة الشرائية ورفع الدخل، مستساهم نوعا ما في رفع الأجور، إلا أنها تبقى غير كافية بالنظر لاحتياجات مستخدمي القطاع الذي يعد حسب النقابة من أدنى القطاعات وأخرها في سلم الأجور. غير كافية بالنسبة




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



[وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger